

Élections Législatives des 30/06 et 07/07 !

Les électeurs sont convoqués le **dimanche 30 juin 2024** en vue de procéder à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale.

Les bureaux de vote de Taissy **seront ouverts de 8h à 18h**, salle du Conseil Municipal.

Le **second tour de scrutin**, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le **dimanche 7 juillet 2024**.

Petit rappel : avant de voter, faite contrôler votre inscription sur la liste d'émargements de votre bureau en présentant votre pièce d'identité.

Info sur les nouveaux pictogrammes vélos



Dans l'intérêt de tous, voitures et vélos, Taissy s'inscrit dans le projet mobilité du Grand en traçant dans les rues des pictogramme représentant des vélos.

Ceux-ci indiquent la possibilité de circulation des vélos dans ce sens, **mais ne constituent pas une piste cyclable**.

Le **stationnement** dans les quartiers hyperdenses **reste inchangé**.

Merci de votre compréhension.

Travaux rue de Sillery !

Des travaux de chemisage vont avoir lieu Rue de Sillery (RD8), depuis l'intersection rue de Saint-Léonard jusque l'intersection avec la rue du Moulin Cliquot.

À partir du mercredi 19 juin 2024 et jusqu'à la fin des travaux, les mesures suivantes seront mises en place progressivement :

- une voie de circulation sera réduite au droit du chantier rue de Sillery, avec alternat manuel par panneau ;
- le stationnement sera supprimé ;
- la vitesse est limitée à 30Km/h.

Plus d'informations sur notre site Internet www.taissy.fr

Fin des Travaux rue de Longjumeau : Rétablissement de la circulation !

Les travaux de rénovation de la conduite d'eau potable dans la rue de Longjumeau sont finis.

La circulation dans la rue de la Paix est remise en sens unique.

La circulation dans le Chemin Thomas bas est remise dans le sens montant : petite boulangerie vers rue de Longjumeau.

Insecticide «Sniper 1000»



La vente de ce produit est interdite depuis 2013 mais il s'avère, malgré les contrôles intensifs menés par la DGCCRF, que de nouveaux cas d'intoxication surviennent encore. En effet, les consommateurs se procurent ces produits sur des marchés de plein air, dans des petits commerces de proximité, auprès de vendeurs à la sauvette, ainsi que par le biais de certains sites internet.

Plus d'informations sur notre site Internet www.taissy.fr

Fresque du préau de l'école maternelle !



Le vernissage de la fresque de l'école maternelle a eu lieu ce vendredi 21 juin.

En présence des familles, Cécile Legendre directrice de l'école «Les P'tits Taissotins» a remercié l'artiste Jérôme Laurent alias Keucra, le comité consultatif «environnement, cadre de vie et développement durable» et la Commune de Taissy pour le financement. Elle a également souligné la qualité de l'intervention de l'artiste ainsi que l'implication de toute l'équipe pédagogique et bien sûr des enfants.

Après être revenu sur son parcours, Keucra a, lui aussi remercié tout le monde et a exprimé sa satisfaction d'avoir travaillé avec de jeunes artistes en herbe.



Cette magnifique fresque est le reflet de la collaboration entre petits et grands qui ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage.

Le cout de ce projet s'élève à 1 450€ TTC.

Avis aux Amateurs de Bananes !

Pour information, les plants de bananiers dérobés le week-end dernier dans le massif situé Place Maillart ne produiront jamais de bananes, vous pouvez donc nous les rendre et même venir les replanter aussi discrètement que lorsque vous les avez dérobés.

Imaginez un instant la déception et l'écoeurement de nos agents communaux lundi matin en découvrant ce nouveau vol alors qu'ils oeuvrent au quotidien pour embellir notre Commune en faisant preuve d'imagination et de créativité. De voir leur travail réduit à néant régulièrement commence vraiment à impacter leur détermination et leur motivation.

Nous lançons un appel à toute personne qui aurait des informations à nous communiquer sur ce délit, merci de contacter le secrétariat de Mairie au : 03.26.82.39.27.

Stationnement Interdit sur le Parking Privé des Ateliers Municipaux !



Nous rappelons que le stationnement est strictement interdit sur le parking privé des ateliers municipaux. Malgré nos avertissements répétés, nous constatons que les mêmes véhicules continuent de se garer sur ce parking de manière illégale. De plus, nos affiches de signalisation sont régulièrement enlevées et détériorées.

Nous tenons à préciser que ceci constitue notre dernier avertissement.

À partir de maintenant, toute infraction sera signalée à la Gendarmerie et fera l'objet de verbalisation.

Nous vous rappelons que des places de stationnement et parkings sont à votre disposition et gratuites, près de l'Église, au niveau des Écoles,....

Merci de votre compréhension et de votre coopération.

Agenda

Concert du Foyer Communal

Vendredi 28 juin à partir de 19h00,
au Centre de Conférences et
d'Animation.

Élections Législatives

Dimanches 30 juin et 07 juillet
2024, de 08h00 à 18h00, dans la
salle du Conseil Municipal.

Marché des Producteurs et Artisans

Samedi 06 juillet 2024, de 8h30 à
12h30, sur la Place de la Mairie.

Conseil Municipal

Jeudi 11 juillet 2024, à 18h30,
dans la salle du Conseil Municipal en
Mairie.

Passage de la Flamme Olympique !



Depuis le 8 mai 2024, date de son arrivée à Marseille, la Flamme Olympique va à la rencontre des Français dans toutes les régions jusqu'au 26 juillet 2024, jour de l'allumage de la vasque lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques Paris 2024.

400 villes traversées, 65 villes-étapes, 64 territoires engagés, une équipe technique de 300 personnes et 10 000 porteurs. Véritable épopée à travers la France, le parcours mettra en avant les richesses de notre pays.

Le Département de la Marne accueillera la flamme le 30 juin 2024. Elle y traversera 7 Communes. Reims sera la dernière à l'accueillir lors de cette journée et sera également l'hôte des animations officielles du relais de la flamme.

Plus d'informations sur notre site Internet www.taissy.fr

Relais de la Flamme Olympique à Reims - 30 juin 2024

Le dimanche 30 juin 2024, la Flamme Olympique fera une étape emblématique à Reims, marquant un moment historique pour la ville et ses habitants.

Parcours des Champions.

Les jeunes âgés de 18 à 26 ans sont invités à participer gratuitement au « Parcours des Champions » de 12h00 à 17h00 au Parc de Champagne. Cet événement offre une occasion unique de s'immerger dans l'esprit olympique et de relever des défis sportifs stimulants pour gagner des médailles.

Les participants devront s'affronter dans huit ateliers différents, chacun conçu pour tester leur force, leur endurance et leur précision. Parmi les épreuves, on retrouvera le développé couché, le sac de frappe, les burpees et le tir laser. L'objectif est de réaliser ces épreuves en un temps minimal.

Un jury, composé des moniteurs de sports encadrant l'activité, désignera les vainqueurs de la journée, un homme et une femme, dans leurs catégories respectives. Les gagnants de chaque département seront ensuite en compétition pour le challenge national.

Les champions nationaux seront invités à Paris à l'automne 2024 pour une cérémonie de remise de médailles dans la prestigieuse cour des Invalides. Cet événement se déroulera en présence de sportifs de haut niveau de la défense, membres de l'Armée de Champions.

Ne manquez pas cette opportunité exceptionnelle de vivre une expérience sportive intense et de peut-être remporter une médaille olympique !

Plus d'informations sur notre site Internet www.taissy.fr

Horaires des messes



La prochaine messe aura lieu :

- dimanche 30 juin 2024, à 10h30,
à l'église de Cormontreuil.

Objet trouvé

1 déambulateur a été trouvé sur le bord de la Vesle.

Il attend son propriétaire en Mairie.

Maison à vendre sur Taissy



113 m² / 5 pièces, avec jardin et garage

Séjour de + de 30 m² / 3 chambres

Classe Energie D et C

Prix: 298 500 euros

- AGENCE S'ABSTENIR MERCI -

Tel : 06 61 92 78 09

(Merci de vérifier votre accord de prêt avant toute visite...)

Maison à vendre sur Taissy :

85 m² / terrain de 225 m²

rénovée en 2022

3 chambres, salle de douche, jardin,

garage, cave...

DPE : D

Prix : 260 000 euros

Tel : 06 20 08 43 49

Ouverture du Parc «Le P'tit Léo» à Saint-Léonard

Nous vous informons que le parc «Le p'tit Léo» a ouvert ses portes à Saint-Léonard.

Les inscriptions s'effectuent exclusivement par mail à l'adresse suivante :

saint-leonard.commune@orange.fr

Il vous faudra fournir un justificatif de domicile, ainsi que le règlement intérieur signé, disponible sur notre site Internet www.taissy.fr

Après réception de ces documents, le code vous sera communiqué. Celui-ci sera changé tous les mois et vous sera fourni la veille du changement.

La Caisse des Ecoles recrute !

L'Accueil de Loisirs périscolaire recrute des animateurs, diplômés BAFa ou CAP Petite Enfance ou équivalent, pour ses Accueils périscolaires de la rentrée 2024-2025.

Si vous êtes intéressé(e), dynamique, motivé(e), que vous souhaitez intégrer une équipe sympathique et encadrer des enfants, envoyez votre CV et lettre de motivation à acm@taissy.fr ou déposez-les directement à la Caisse des Écoles.

SECRETARIAT DE MAIRIE

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 8h45-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

PHARMACIE DE GARDE

Rendez-vous sur le site 3237.fr
ou composez le 3237.

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

En cas d'urgence composez le 15
pour obtenir un régulateur du SAMU.